# NOISEAU MAG

MAI 2015

GROSSE AFFLUENCE À LA BROCANTE DE NOISEAU

Noiseau
www.mairie-noiseau.fr

**CULTURE** - La Journée des Talents et des Collectionneurs

**ÉDUCATION** - Une semaine en classe de neige

**SPORT** - Le Gala des Ceintures Blanches

## JOURNÉE DES TALENTS

## CLASSE DE NEIGE

## CHASSE AUX OEUFS

# SOMMAIRE


Infos pratiques 4-5

Finances 6-7

Éducation 8-9

Événement 10-11

Culture 12-13

Sécurité / Seniors 14-15

Sport / Environnement 16-17

Enfance / Tribunes / État-civil 18-19



**NOISEAU/MAG N°4 - MAI 2015**

- Bulletin Officiel Municipal, ville de Noiseau (Val-de-Marne)
- Directeur de la publication : Yvan FEMEL
- Responsable Communication : Vanessa GOHIN
- Photographies : Service Communication
- Mairie de Noiseau – 2 rue Pierre Viénot – Noiseau – Tél. : 01 56 74 15 70
- **Horaires d'ouverture :**
  lundi de 14 h à 17 h 30
  du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
  samedi de 9 h à 12 h 30
- Imprimerie : Gestion Graphic – Tél. 01 39 95 41 26

# ÉDITO

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Les beaux jours reviennent et vous êtes nombreux à profiter du cadre agréable de notre commune. Comme vous pourrez le voir en arpentant les rues de Noiseau, nous avons fait un effort particulier pour garder notre ville propre afin que chacun s'y sente bien.

Mais pour que cela perdure, il faut l'implication de chacun afin d'éviter ce qui a tendance à trop se voir aujourd'hui : dépôts de déchets sauvages, non respect des jours réservés aux objets encombrants, tags et bouteilles brisées dans certaines rues.
Il y a une semaine, nous avons commencé le fleurissement des parterres communaux et à peine les premières fleurs plantées, nous avons pu constater qu'une partie avait été déterrée au cours de la nuit. Il est important que chacun (parents et enfants) fasse preuve de civisme, nous ne pourrons refaire éternellement ce que certains s'acharnent à dégrader en permanence.

Je vous invite à découvrir le nouveau numéro de notre Noiseau Mag. Comme vous pourrez le constater, les enfants y sont particulièrement à l'honneur (classe de neige, Centre de Loisirs, prévention routière, sport, Relais d'Assistantes Maternelles) mais également deux grands évènements au succès incontestable qui ont marqué ce début d'année : notre traditionnelle Brocante et la première Journée des Talents et des Collectionneurs.

Nous revenons également sur le Budget 2015 de notre commune en vous apportant toutes les précisions concernant les choix que nous avons dû faire pour remettre notre ville dans une situation acceptable, notamment sur la réduction de l'encours de sa dette. Une bonne nouvelle dans ce contexte : nous avons renégocié les tarifs de l'eau et nous pouvons vous confirmer la réduction sur votre facture de 20% de l'abonnement et de 8% sur le coût des consommations avec l'opérateur Lyonnaise des Eaux. Enfin, comme évoqué lors de notre dernier Conseil Municipal du 11 mai 2015, nous devons relancer la procédure d'élaboration de notre PLU, qui avait été initiée en 2000 mais restée depuis sans suite...

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous pour la Fête de Noiseau qui se tiendra cette année du 19 au 21 juin.

Bien à vous,

Votre Maire,
Yvan FEMEL

# PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 24 mai
Pharmacie Luccioni
51 avenue André Rouy
94350 Villiers-sur-Marne
Tél. 01 49 30 31 58

Lundi 25 mai
Pharmacie Maleine
28 avenue de la Chênaie
94350 Villiers-sur-Marne
Tél. 01 49 30 25 12

Dimanche 31 mai
Pharmacie du Moulin
Ccial du Moulin d'Amboile
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 76 91 81

Dimanche 7 juin
Pharmacie des Bordes
2 avenue des Bordes
94510 La Queue-en-Brie
Tél. 01 45 94 14 06

Dimanche 14 juin
Pharmacie Cubertafond
30 rue Molière
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 94 64 85

Dimanche 21 juin
Pharmacie principale de la gare
16 place de la gare
94350 Villiers-sur-Marne
Tél. 01 49 30 21 35

Dimanche 28 juin
Pharmacie Torterat
62 Bis av. du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévise
Tél. 01 45 76 10 84

Dimanche 5 juillet
Pharmacie des Perroquets
28 clos des Perroquets
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 47 30

Dimanche 12 juillet
Pharmacie des Terrasses
46 bis rue du Général de Gaulle
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 49 62 74 29

Mardi 14 juillet
Pharmacie Ruiz
25 bis rue du Général de Gaulle
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 76 01 23

Ambulances | 01 43 94 28 28
Urgences dentaires | 01 48 52 31 17
Urgences vétérinaires | 01 45 90 36 19
Médecin de garde | Appelez le 15

# AGENDA

## 30 MAI 2015 - 3èmes Puces des Arts

Le **Samedi 30 mai 2015 de 14h jusqu'à 19h** devant le Centre Culturel se tiendront les 3èmes Puces des Arts. Après le succès des 2 années précédentes nous renouvelons cet évènement qui se veut convivial. Attention, ce n'est pas une brocante habituelle, elle est réservée aux œuvres d'art et aux matériels artistiques.
Des artistes viendront brader leurs fonds d'ateliers, œuvres originales, poteries, sculptures, artisanat et aussi leur matériel d'occasion (le tout à prix puce) !!! Pour les amateurs de dessins, un modèle vivant homme viendra poser de 15h à 17h.

*Renseignements : Cathy PUIG au 06 26 27 44 80.*

## 7 JUIN 2015 - Portes ouvertes Épreuves d'Artistes

Les associations Atelier 10 bis et Epreuves d'artistes ouvriront leurs portes **le dimanche 7 juin de 10 h à 17h**, au Centre Culturel - 10 rue Léon Bresset à Noiseau.
Le public découvrira des créations diversifiées aux facettes multiples, des talents révélant des œuvres intimes. Les 3 référents, Véronique Mir Nezan, Pierre Clévy et Patrick Zenguinian, moteurs incontestables de leur pratique mutuelle dans les arts graphiques (peinture, gravure, dessin, volume...) seront présents. Cette journée permettra aux adhérents et futurs adhérents de s'informer et de s'inscrire.
Sites web : www.atelier10bis.fr & www.epreuvesdartistes.fr

## DU 5 AU 21 JUIN 2015 - Jeux du Val-de-Marne

Les Jeux du Val-de-Marne auront lieu du **vendredi 5 au dimanche 21 juin 2015** dans tout le département. Ils sont l'occasion de découvrir et de s'initier gratuitement à de nombreuses disciplines sportives.

## 19/20/21 JUIN 2015 - Fête de Noiseau

En attendant de recevoir le traditionnel programme de la Fête de Noiseau 2015 qui a pour thème « Nos séries télé préférées », voici un aperçu des festivités :

**VENDREDI 19 :** Soirée dédiée aux séries TV avec projection de génériques, extraits cultes, concours audio de génériques...

**SAMEDI 20 :** Nouvelles structures gonflables pour les petits et les grands avec des challenges sportifs, une kermesse avec de nombreux lots à gagner, un parcours Kart à pédales, un pôle restauration ambiance Séries TV, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

**DIMANCHE 21 :** Expo Autos/Motos avec de belles américaines... L'après-midi, défilé de chars puis concert gratuit.

**Vous recevrez très prochainement le programme complet de la Fête de Noiseau dans vos boîtes aux lettres.**

COMMUNIQUÉS

## LA MAS EN NEIGE

Pour la première fois, la MAS de Noiseau a organisé un transfert ski… Vous nous direz, un transfert ski pour des personnes en situation de polyhandicap ? Eh ben oui ! On ne se l'imagine pas, on ne se le visualise pas. Et pourtant, Georges, Suruthy, Frédéric et Sarah ont inauguré ce transfert novateur.

L'organisation de ce séjour a été travaillée et préparée pour que les résidents soient en confiance et à l'aise avec l'inconnu. La découverte de nouvelles sensations et d'un nouveau lieu peut parfois être déstabilisante. Une équipe a été spécialement préparée et formée (pause de chaînes par exemple). Le groupe, composé de 4 résidents et de 5 encadrants, a été accueilli à la Ferme Léonie, Gîte APF situé à Saint-Laurent-en-Grandvaux dans le Jura. Les pistes de ski les plus proches sont aux Rousses, à quelques kilomètres.

Des moniteurs de ski très agréables ont su sécuriser nos résidents sur les Tandems Skis. Une vraie découverte pour tous, avec de belles descentes et de bonnes émotions.

Après des journées bien chargées, nos champions Georges, Suruthy, Frédéric et Sarah, ainsi que leurs accompagnateurs, ont pu profiter de bons petits plats. Un séjour idyllique qui nous laisse à tous un goût de renouveau et de fraîcheur. Une expérience à rééditer !

*Erika AZUR - Monitrice éducatrice*
*Responsable du séjour Ski février 2015*
*Article rédigé avec l'appui du groupe des skieurs*

RECHERCHE

## RECHERCHE TALENTS MUSICAUX POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 21 juin, le Comité des Fêtes organise une scène ouverte pour la Fête de la Musique. Si vous souhaitez vous produire sur scène en groupe ou en individuel, contactez le Comité des Fêtes de Noiseau par mail :

cfnoiseau@free.fr

## LE LANCEMENT DU PLU

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 mai 2015, a voté à l'unanimité le lancement de la procédure d'élaboration du PLU de notre ville. En effet, depuis la Loi SRU du 13 décembre 2000, les Plans d'Occupation des Sols (POS) des communes sont censés avoir été remplacés par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce qui n'a jamais été fait à Noiseau.

Le risque pour notre commune, si nous restons dans cette situation, est la perte du contrôle de notre urbanisme dès le 1er janvier 2016. En effet, la Loi ALUR indique que les POS non transformés en PLU au 31 décembre 2015 deviennent caducs avec application immédiate du Règlement National d'Urbanisme (RNU), un document général qui définit de grandes règles d'urbanisme qui ne sont pas forcément adaptées aux spécificités et à la singularité de notre ville. En revanche, pour les communes qui ont engagé un travail de transformation de leur POS en PLU, la Loi ALUR repousse le couperet de l'application du RNU au 27 mars 2017.
Noiseau est donc désormais dans cette situation, ce qui nous laisse un peu moins de 2 ans pour mener à bien notre démarche.

Nous vous invitons désormais à surveiller vos boîtes aux lettres, nous avons en effet prévu très rapidement de tenir des réunions de quartier, afin d'une part, de vous apporter toutes les informations complémentaires au sujet de cette procédure, et d'autre part, de vous consulter.
Les premières réunions devraient avoir lieu au mois de juin.

*Emmanuel GACHET*
*Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme*
*et du Cadre de Vie*

# BUDGET 2015 :
# UN ÉQUILIBRE FRAGILE À PRÉSERVER POUR PRÉPARER L'AVENIR

*C'est dans un contexte national particulièrement difficile, avec des prélèvements sans précédent opérés par l'Etat sur le budget des collectivités territoriales, que l'équipe municipale a élaboré le budget 2015 qui a été voté par le Conseil Municipal le 30 mars dernier.*

## DES CONTRAINTES FORTES EN MATIÈRE DE BAISSE DE DOTATIONS ET DE HAUSSE DES PRÉLÈVEMENTS

Tandis que les prélèvements liés à la péréquation entre les communes considérées comme les plus « favorisées » vis-à-vis des communes qui le sont moins **ne cessent d'augmenter**, l'Etat, dans le cadre du pacte de confiance et de solidarité, demande aux collectivités territoriales de l'aider à **rembourser sa dette publique**.

En 2014, alors que la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat était stabilisée depuis plusieurs années, celle-ci a subi une première **baisse de 7 %** et notre budget a dû prendre en charge les conséquences de la réforme des rythmes scolaires.

En 2015, puis jusqu'en 2017, ce sont près de 100 000 € de baisse supplémentaire qui viendront réduire chaque année la dotation de fonctionnement versée par l'Etat au profit du remboursement de la dette publique.
Conjuguée à la hausse des prélèvements liés à la péréquation fiscale, ce sont près de **430 000 €** qui disparaîtront de nos ressources d'ici à 2017, soit l'équivalent de 20% des recettes fiscales perçues en 2014.

Parallèlement, en 2015, notre commune doit assumer la réforme des rythmes scolaires en année pleine et reprendre à son compte l'instruction des demandes de permis de construire dont les services de l'Etat se désengagent à compter du 1er juillet prochain avec pour conséquence une charge supplémentaire de personnel évaluée à 1/2 agent.

## DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Pour faire face à ces contraintes budgétaires et afin de maintenir nos orientations en matière d'investissements et de services auprès des Noiséens, l'équipe municipale s'est engagée, cette année encore, dans **une réduction de 5%** de nos charges de fonctionnement. A ces mesures d'économies, s'ajouteront les efforts engagés en vue de maîtriser l'évolution de la masse salariale et dans la dynamisation de nos recettes, notamment par la recherche systématique de subventions pour tous nos projets d'investissements ou bien encore par la recherche de nouvelles recettes liées à l'optimisation de notre patrimoine ou à la mise en location d'espaces communaux sous-utilisés.

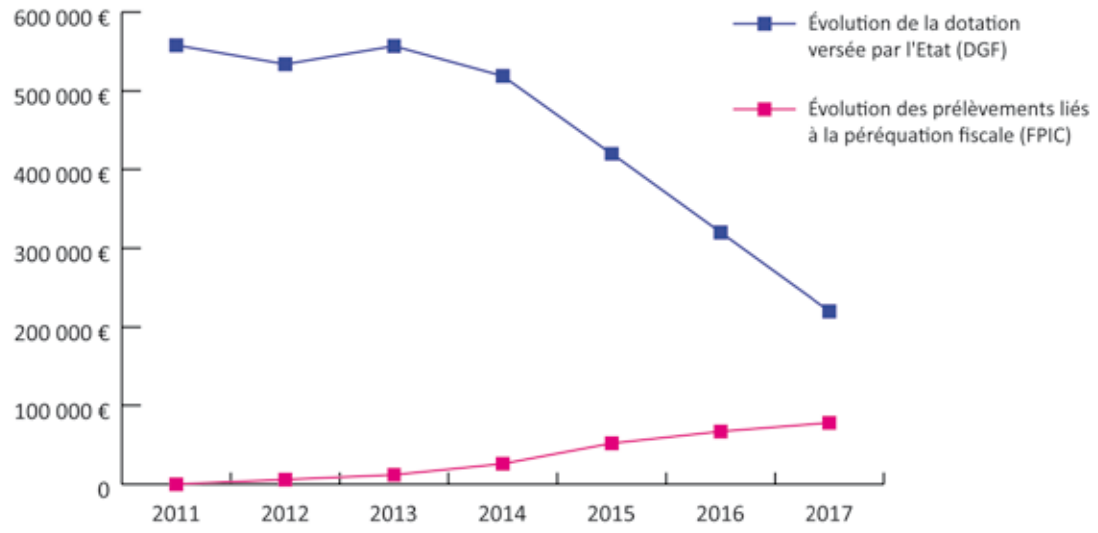

## UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EN PASSE D'ÊTRE MAÎTRISÉ

Nous allons également poursuivre en 2015 la réduction de l'encours de la dette pour la positionner sur une trajectoire qui soit plus compatible avec nos possibilités de remboursement, c'est-à-dire à un niveau qui soit au maximum égal à une année de recettes réelles de fonctionnement ( 4,4 M€ actuellement ). Cet effort permettra ainsi de dégager les marges de manœuvre qui seront indispensables à la réalisation des investissements futurs.

Malgré cette perspective rassurante, la commune doit cependant faire face au coût de plus en plus élevé des dépenses liées à la souscription de 2 emprunts libellés en Franc suisse réalisés en 2001 et 2002 sur une durée de 25 ans. En effet, le différentiel de parité entre l'Euro et le Franc suisse coûtera cette année près de 20 000 € à la commune en perte de change qui viendront s'ajouter aux intérêts financiers.

Ces prêts ont été négociés à taux fixe et ne peuvent de ce fait bénéficier du fonds de soutien aux emprunts à risque mis en place par le Gouvernement. Par ailleurs, la renégociation tentée auprès de la banque DEXIA s'est soldée jusqu'à présent par un échec, les conditions financières de sortie et de renégociation de ces prêts étant inacceptables car revenant plus cher à la commune que la poursuite de l'amortissement naturel de ces emprunts.

Si la parité du Franc suisse devait rester durablement à son niveau actuel, ce sont en moyenne près de 10 000 € supplémentaires qu'il faudrait provisionner chaque année au fur et à mesure du remboursement du capital dont la part devient de plus en plus prépondérante. En l'état actuel de cette parité, l'amortissement complet de ces emprunts induira un surcoût financier pour la commune de près de 400 000 €.

## UNE HAUSSE RAISONNÉE DU TAUX DES TAXES LOCALES

L'effort demandé par l'Etat sur les collectivités territoriales est si important et si brutal, qu'il nous était impossible d'équilibrer le budget sans augmenter les recettes fiscales.

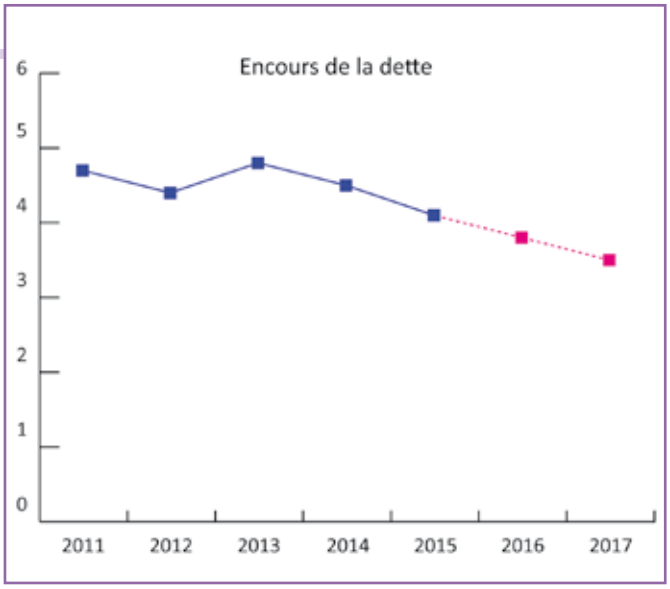


En effet, maintenir l'essentiel des services, réduire les dépenses courantes et limiter les principaux investissements à l'entretien de notre patrimoine communal ne font pas le compte face aux perspectives négatives des prochaines années.

Après 2 années consécutives sans aucune augmentation et bien que cela ne soit pas sa volonté, l'équipe municipale a décidé de solliciter le soutien des Noiséens en faisant évoluer les taux de la manière suivante :

| TAXES | TAUX PRÉCÉDENTS | TAUX 2015 |
|---|---|---|
| Taxe d'habitation | 12,77 % | 13,73 % |
| Foncier bâti | 17,40 % | 18,71 % |
| Foncier non bâti | 111,58 % | 119,95 % |

Bien qu'importants, ces taux restent bien inférieurs à la moyenne des taux pratiqués par les communes de notre département. Nous aurons à cœur de les préserver au mieux de l'intérêt collectif des Noiséens dans le contexte particulièrement difficile qui est le nôtre.

Michel Romeuf
*Adjoint au Maire, délégué aux Finances*

# LE CENTRE DE LOISIRS

## TOUTES LES ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES, EXTRASCOLAIRES ET LA PAUSE MÉRIDIENNE SONT ASSURÉES PAR L'ÉQUIPE DU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs créé en 2007 est composé à 90% de personnels diplômés BAFA. Il a vocation de former et d'intégrer les jeunes Noiséens.
Près de 60 animateurs ont été formés au Centre depuis sa création.
L'équipe d'animation a pour objectif d'amener un apport pédagogique, tant au niveau de la socialisation qu'aux niveaux artistique, culturel ou sportif.
Elle s'attache à ne pas proposer une suite d'activités sans lien les unes avec les autres, mais de les intégrer dans un fonctionnement global et cohérent avec des projets d'animations définis en équipe.
L'équipe élabore un Projet Pédagogique, véritable guide, qui permet de traduire concrètement sur le terrain les intentions éducatives.
Ce projet pédagogique est tenu à la disposition des parents sur leur demande.

Aurore Périn
*Adjointe au Maire,*
*déléguée aux Affaires Scolaires*

LE CENTRE DE LOISIRS EN SORTIE AU MUSÉE DU LOUVRE LES 22 ET 29 OCTOBRE 2014

# CLASSE DE NEIGE

Cette année, du 6 au 13 février, les enfants de CM2 sont partis dans le cadre de la classe de neige, au centre de voyages scolaires «Les Armaillis» à Thônes, charmant village de la Région des Aravis situé à 25 km d'Annecy. Les enfants ont pu profiter du domaine skiable du Grand-Bornand.

Ce séjour revêtait une importance toute particulière, puisque nous testions un nouveau centre.

Bilan : réussite totale ! Enfants et accompagnateurs ont passé une excellente semaine, avec une mention toute particulière pour l'excellente cuisine servie au cours du séjour, dont certains enfants parlent encore.

Aurore PÉRIN
*Adjointe au Maire,*
*déléguée aux Affaires Scolaires*

# BROCANTE DE NOISEAU

Le 12 avril dernier, c'était la 19ème édition de la brocante annuelle de Noiseau. 230 exposants étaient présents dès l'aube, soit 15% de plus que l'année précédente !

Les visiteurs étaient aussi très nombreux pour cette belle journée au cours de laquelle le soleil s'est invité pour le plaisir de tous. Que du bonheur !

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes de Noiseau pour leur implication et cette superbe organisation qui s'améliore chaque année avec cette fois-ci plus de temps pour la préparation.

Bravo à nos restaurateurs qui étaient « dans le jus » à la pause casse-croute et qui ont su régaler les estomacs affamés. Merci également au personnel des services techniques pour leur aide.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en avril où nous fêterons la 20ème édition ! A vos agendas !

Mickael GENET
*Adjoint au Maire, délégué à l'Événementiel*

*Thibaud, un futur grand chef pâtissier...*

*Les enfants du cours de danse : « C'était super de danser à Noiseau. Les cours de danse à 2 c'est bien car on a l'impression de faire comme « Danse avec les stars ».*

*Bellostine, Artiste peintre : « J'espère grandement que cette initiative sera reconduite et je ne peux qu'encourager l'équipe organisatrice pour réitérer l'expérience l'an prochain. Un énorme merci aux noiséens pour leur accueil. »*

## LA JOURNÉE DES TALENTS ET DES COLLECTIONNEURS

Une grande réussite pour cette première Journée des Talents et des Collectionneurs, organisée par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL) ce samedi 14 mars.

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que se sont réunis collectionneurs (de figurines, de muselets, d'objets anciens en tous genres, d'actions…) et talents (peintres, sculpteurs, graveurs, confectionneurs de décors sucrés ou de personnages avec des ballons, danseurs, musiciens…). Un nouveau rendez-vous à Noiseau que nous renouvellerons sans aucun doute.

Merci à toutes et tous, organisateurs bénévoles et exposants pour votre participation active qui a fait la réussite de cet évènement.

Marie-Christine DORMOY
*Adjointe au Maire,*
*déléguée aux Affaires Culturelles*

*« The Hat's Men »*

## EXPOSITION DE L'ATELIER CRÉATIVITÉ

L'Atelier Créativité a fait découvrir, au public noiséen, toutes les œuvres réalisées par ses adhérents sur le thème de la Mode. Son exposition annuelle s'est tenue au Centre Culturel Municipal, le 31 janvier et le 1er février 2015. Une belle mise en scène réalisée par Catherine Villemint.
Chapeau les artistes !

## AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les jeunes artistes ont pu montrer tout leur talent et partager leur passion pour la pratique d'un instrument ou pour le chant, lors de l'audition de l'École de Musique.
Un rendez-vous très apprécié des mélomanes noiséens, venus nombreux cette année encore. Cet événement a été organisé par sa directrice Mme Annette Brey et s'est déroulé le samedi 11 avril dernier.
Les professeurs peuvent être fiers de leurs élèves qui ont accompli de belles prouesses musicales.

**Des actions de sensibilisation aux dangers de la route ont été dispensées aux élèves des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que des cours de secourisme pour les plus grands.**

*Prévention routière en maternelle*

*Cours de sécourisme en élémentaire*

## FINALE COMMUNALE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les 23 et 24 mars 2015, les élèves en classe de CM2 se sont affrontés lors d'une épreuve écrite et d'une épreuve à vélo sur une piste aménagée à cet effet, en mettant en pratique toutes les règles de sécurité.

Cette année, le peloton de tête est exclusivement féminin ! Toutes nos félicitations à Marie VADROT pour sa performance et qui a remporté cette finale, suivie par Mélina MAZZA et Lucie TABOUREL.

Mickael Genet,
*Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité*

# LES PRESTATIONS ET LES ANIMATIONSDU CCAS

Le CCAS propose trois prestations :

## • LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nos interventions sont réalisées en fonction des besoins des personnes et après une évaluation à domicile effectuée par une professionnelle.
Chaque intervention est réalisée dans le respect des personnes, de leur entourage et de leur mode de vie, par quatre professionnelles de l'aide à domicile, formées et encadrées.
Selon l'autonomie de la personne, l'aide à domicile accompagne le bénéficiaire dans la réalisation de ses tâches quotidiennes. Elle se substitue au bénéficiaire uniquement lorsque le geste est devenu impossible.
Quelles que soient ses missions, l'aide à domicile préserve l'autonomie de la personne et la stimule par des activités sensorielles, intellectuelles et/ou motrices.
Cette aide, destinée exclusivement au bénéficiaire, concerne :
- l'entretien courant du logement,
- l'aide aux courses (dans la commune),
- la préparation ou l'aide à la préparation des repas, l'aide à la prise de repas,
- le soutien des activités intellectuelles et motrices par des activités de loisirs ou de promenade,
- l'entretien du linge,
- l'aide à la gestion administrative.

## • LE PORTAGE DE REPAS

Un à sept repas (déjeuner et/ou dîner) livrés à domicile par une personne expérimentée qui s'assure, si besoin, que les repas soient bien consommés, des dates de péremption et plus généralement de la satisfaction des usagers quant à la qualité de la prestation. Le portage de repas est également l'occasion d'une visite à domicile lors de la livraison (3 fois par semaine maximum).

## • LA TÉLÉASSISTANCE

Elle permet de rester à son domicile en toute sérénité, d'obtenir rapidement de l'aide (de la famille, d'un proche) ou des secours 24h/24 et 7 jours sur 7 quel que soit le problème rencontré.
C'est aussi une écoute personnalisée pour échanger et discuter à tout moment sur les tracas du quotidien ou partager des moments de convivialité.

*Selon l'autonomie des personnes, elles peuvent bénéficier d'aides financières. Pour toutes ces prestations, consultez-nous.*

Le CCAS propose des animations aux seniors :

## • GYM DÉDIÉE AUX SENIORS

Vous avez 60 ans et plus, souhaitez débuter ou reprendre une activité physique ?
Pierre-Alexis Garron, enseignant en activité physique adaptée et spécialisé en santé et vieillissement, garantit aux Seniors de 60 ans et plus des séances actives et pleines de bonne humeur !

## • LE BOWLING

Cette activité est proposée en covoiturage tous les mois.

## • SÉJOUR : ATTENTION DERNIÈRES PLACES !

Du 30 août au 6 septembre 2015, le CCAS propose un séjour à Saint Génies dans le Périgord.
Une semaine en pension complète avec animations et une excursion à la journée.
Hébergement en chalet (un chalet pour deux personnes, possibilité d'une seule personne par chalet avec supplément), 392,08€ la semaine hors transport. Possibilité de réduction selon avis d'imposition (prise en charge ANCV de 185€).
Départ en train (tarif non connu à ce jour) avec l'ensemble des participants ou transport individuel.
Dernières places à réserver avant le 28/06/2015.

Marie-Christine DORMOY
*Adjointe au Maire,*
*déléguée aux Affaires Sociales*

## LE CCAS EST À VOTRE DISPOSITION

CONTACTS CCAS

- En mairie du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

- Par téléphone 01 56 74 15 74 ou 01 56 74 15 75.

- Par E-mail :
ccas-sad@mairie-noiseau.fr
ou
ccas.seniors@noiseau.fr

# LE GALA DES CEINTURES BLANCHES

Dimanche 8 février, la section judo a organisé comme de coutume, son célèbre gala des ceintures blanches. Plus d'une centaine de participants s'étaient donné rendez-vous autour de la grande championne Karima MEDJEDED (ci-contre avec Yvan Femel au micro et moi-même).

Cette judokate Bordelaise de 42 ans est un exemple pour le sport Français.

Parmi ses nombreux titres, on se rappellera que le samedi 18 septembre 2004, elle est devenue la première médaillée d'or aux Jeux Paralympiques à Athènes, année au cours de laquelle elle devint également Championne de France.
Elle fut par ailleurs Vice-Championne d'Europe en 2005 et médaillée de Bronze aux Championnats du Monde en Turquie en 2010.

Les jeunes judokas nous ont fourni un très beau spectacle sous l'impulsion de leurs professeurs et de Karima. Un grand merci à tous.

Denis COUVRECHEL
*Adjoint au Maire, délégué au Sport*

## SEMAINE ALTERNATIVE AUX PESTICIDES

Du 20 au 30 mars s'est tenue la semaine pour l'alternative aux pesticides. A l'occasion des 10 ans de cette initiative nationale, il était important de mettre à l'honneur les Services Techniques de notre ville.
En effet, depuis de nombreuses années, ils ont pour volonté de ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces verts de notre commune, préférant des techniques plus rudimentaires et souvent plus physiques, mais qui préservent notre espace de vie.

Un grand merci pour ces efforts.

Caroline DOS SANTOS
*Adjointe au Maire, déléguée à l'Environnement et au Développement durable*

## UNE FACTURE D'EAU QUI DIMINUE POUR TOUS LES NOISÉENS !

Faisant suite à la jurisprudence « Olivet » qui obligeait les communes à faire revalider la durée initiale des concessions de service public supérieures à 20 ans avant le 3 février 2015, la commune de Noiseau a négocié un nouvel avenant avec la société Lyonnaise des Eaux, titulaire d'un contrat de délégation du service public de l'eau qui lui a été confié par la municipalité en 1962.

Au vu des éléments présentés, la Direction Départementale des Finances Publiques a donné un avis favorable à la poursuite de cette concession jusqu'à son terme en 2021 et a validé l'avenant proposé.

Outre la mise en place d'un programme prévisionnel d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eau, ce nouvel avenant porte également sur des baisses significatives pour les usagers qui ont été appliquées au 1er janvier dernier :
- Baisse de 20% du prix de l'abonnement trimestriel qui est passé de 15,43€ à 12,29€ ;
- Baisse de 8% du prix du m3 consommé qui est passé de 1,9088€ à 1,7588€.

Michel Romeuf
*Adjoint au Maire, délégué aux Finances*

ANIMATION CAHVM

### ANIMATION AUTOUR DU COMPOST DOMESTIQUE

Cette animation se déroulera, le **samedi 30 (9h30-11h45 et 13h30-17h15) et le dimanche 31 mai (9h30-12h15)** à la déchetterie de la Queue-en-Brie, avec sessions d'animation, distribution gratuite de compost et vente sur place de composteurs 300 L (15€ par chèque).

Plus d'information :
www.agglo-hautvaldemarne.fr
N° vert : 0 800 099 719

## FEUX TRICOLORES SADI CARNOT

Après avoir fait réparer un feu « en panne » depuis plus de 2 ans, nous nous sommes aperçus après remise en route qu'il créait d'importantes perturbations de circulation. Nous avons donc demandé au Conseil Général (CG) de prendre en charge la mise en place de la régulation de nos 3 feux d'entrée de Ville, côté Est, afin de résoudre ces difficultés. Le CG nous a donné son accord et nous a demandé à quelle date nous souhaitions lancer cette nouvelle coordination.

Nous avions choisi la période des vacances de Pâques pour ne pas trop perturber les automobilistes.

Quelques jours seulement avant le début des vacances, le CG nous a informé que la préparation avant le lancement des travaux n'avait pas pu avoir lieu et qu'il repoussait la mise en place de la régulation aux vacances d'été.
Nous n'avons malheureusement pas d'autre choix que d'accepter cette nouvelle échéance, en espérant qu'elle ne sera pas repoussée à nouveau.

D'ici là nous laisserons ce feu au clignotant aux heures de pointes du lundi au vendredi et en fonctionnement normal le reste du temps.

Emmanuel GACHET
*Adjoint au Maire, délégué au Cadre de Vie*

# DE L'ACTIVITÉ AU RAM

## À LA RECHERCHE DES OEUFS DE PÂQUES

Rendez-vous annuel très sympathique pour cette chasse aux œufs organisée par le RAM, où les enfants se sont retrouvés en compagnie de leurs assistantes maternelles. Ils ont pu ramasser les œufs de Pâques et les mettre dans le sachet décoré par leur soin. Ensuite a eu lieu un moment de partage, afin que chacun, petit, moyen ou grand reparte avec son petit paquet.

JEUDI 16 AVRIL 2015

MARDI 7 AVRIL 2015

## LE RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Après un trajet en bus pour se rendre à la Médiathèque de Sucy, fort apprécié de la douzaine de petits participants de notre Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), ce fut le moment tant attendu d'écouter les contes et histoires prévus pour l'occasion.
5 assistantes maternelles et la responsable du RAM étaient du voyage pour faire profiter aux enfants de la richesse des ouvrages et leur faire découvrir les livres qu'ils avaient eux-mêmes choisis.

# MATINÉE PORTES OUVERTES " MODE DE GARDE "

Samedi 11 avril, les parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant, ont pu rencontrer, la Directrice de crèche, la responsable du RAM et de nombreuses assistantes maternelles présentes pour l'occasion.

Une vingtaine de familles sont venues à leur rencontre pour obtenir tous les renseignements sur les 2 modes de garde proposés sur notre commune.Certains parents appréhendent la première séparation avec leur enfant et pensent que la crèche est le mode de garde le mieux adapté. Au cours de cette matinée, ils ont pu découvrir la diversité des programmes proposés par les assistantes maternelles : activités du RAM, motricité et sorties en groupe, sans oublier l'organisation de 2 spectacles par an, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.
Les parents sont ainsi repartis satisfaits d'avoir les réponses nécessaires pour choisir au mieux le mode de garde de leur(s) enfant(s).

Marie-Christine DORMOY
*Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance*

# LIBRE EXPRESSION DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

## LE PLU : UN ENJEU CRUCIAL « OUBLIÉ » PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE PRÉCÉDENTE

**Le projet du « construire la ville sur la ville » (expropriations pour reconstruire et densifier les zones) promise par l'ancienne municipalité est enterrée !**
Le 11 mai dernier, lors du Conseil Municipal, nous avons définitivement stoppé l'orientation vers laquelle nos prédécesseurs entraînaient notre commune, par méconnaissance des règles, ou peut-être pire, par choix délibéré !

Petit rappel historique pour bien comprendre :
2000 : la loi SRU rend caducs les POS, les communes doivent se doter d'un PLU ;
2003 : la procédure d'élaboration du PLU est lancée à Noiseau ;
2004 : un Cabinet d'Urbanisme est engagé pour cette mission ;
2008 (4 ans après !) : 1ère (et dernière) réunion publique ;
2011 : la 2ème phase dans l'élaboration du PLU est débattue en Conseil Municipal. Il s'agit de la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la Ville. Ce document et la délibération du Conseil, auraient du être envoyés aux services de l'Etat.
Seulement voilà : énigme postale, manque d'organisation ou de compétences ?... **Nous avons eu la confirmation du Sous-préfet le 1er avril dernier : les services de l'Etat n'ont jamais reçu ces documents, nécessaires pour la validation du projet. Nous devons donc repartir de 0.**

Combien a coûté ce Cabinet d'experts, qui a travaillé pendant 10 ans sur un non projet ? Que dire de l'avenir de notre ville sans PLU ?
Si nous n'avions pas relancé la procédure, le Règlement National d'Urbanisme se serait appliqué d'office dès le 1er janvier 2016. Nous aurions alors perdu la maîtrise de notre Urbanisme. La politique du «construire la ville sur la ville» se serait sûrement appliquée… mais cela n'aurait sans doute pas dérangé nos prédécesseurs qui ont affirmé en mars 2012 dans un tract que tel était leur choix pour assurer le développement de Noiseau !

Emmanuel GACHET, pour la Majorité Municipale
www.facebook.com/ELAN.Noiseau

## BUDGET 2015 : LA MAJORITÉ MUNICIPALE RENIE SES ENGAGEMENTS ET AUGMENTE LES IMPÔTS!

Après les belles promesses de campagne, les Noiséens s'attendaient à ce que « la malle aux trésorslivre enfin ses joyaux ».Maisles joyaux ne sont,en fait,que des augmentations de toutes les taxes locales !!!

**Un budget sans cap**
Rien de vraiment neuf, dans ce budget 2015, si ce n'est l'achat de caméras de vidéosurveillance à 15000€ l'unité. Utiles dans certaines circonstances, ces caméras sont toutefois insuffisantes pour garantir pleinement la sécurité et la tranquillité publiques.
Alors que ce premier budget aurait dû donner les grandes orientationsdu mandat, il ne fait que tenter de colmater les brèches ouvertes par des dépenses sans fondement (études et audits dont le seul butest de justifier les augmentations d'impôts).

**Une opposition constructive pour Noiseau**
Par le passé, nous nous sommes toujours efforcés d'agir avec efficacité, dans l'intérêt des Noiséens. Soucieux de continuer à être une force de proposition, nous attirons votre attention sur les indemnités des élus. Après une hausse en 2014, par rapport à ses prédécesseurs, la nouvelle municipalité s'octroie au total une progressionde 6,6 % en 2015 ! Ce n'est pas acceptable compte tenu des efforts demandés à chacun ! Nous proposonsdonc de baisser ces indemnités de 30 %, et d'en réduire le nombre de bénéficiaires(10 élus aujourd'hui contre 5 élus auparavant).

*Oumar Taliby KABA*
*Pour l'Opposition Municipale*
*Email : noiseaupourtous@laposte.net*

## MARIAGES
### TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR

Maria Martins Da Veiga et Lucilio Landim De Horta, *le 21 mars 2015*
Jennifer Reygondeau et Sofiane Hedjazi, *le 24 avril 2015*

## NOCES D'OR
### MME & M. ANGO - 14 DÉCEMBRE 2014

## NAISSANCES
### TOUTES NOS FÉLICITATIONS

| | |
|---|---|
| Leelou Chavasse | *le 26 janvier 2015* |
| Lucie Chavasse | *le 26 janvier 2015* |
| Victoria Levier-Husson | *le 29 janvier 2015* |
| Julian Lopes Gomes | *le 30 janvier 2015* |
| Ilona Rogue Majer | *le 4 février 2015* |
| Marcel Beynier | *le 15 février 2015* |
| Owen Ghazarian | *le 22 février 2015* |
| Lina Ragon François | *le 24 février 2015* |
| Ian Figlionlos Coëlenbier | *le 7 mars 2015* |
| Esteban Dondaine Sanchez | *le 18 mars 2015* |
| Shawn Clément Lecorgne | *le 30 mars 2015* |
| Gabin Perche | *le 11 avril 2015* |
| Victoria Melot | *le 12 avril 2015* |
| Judicaël Lepie-Lefranc | *le 22 avril 2015* |

## DÉCÈS
### TOUTES NOS CONDOLÉANCES

| | |
|---|---|
| Gilberte Arribat veuve Glandières | *le 6 novembre 2014* |
| Mary Blanc | *le 11 février 2015* |
| Simone Ruhm veuve Ruhm | *le 12 février 2015* |
| Armand Limongi | *le 17 février 2015* |
| Roger Fornette | *le 1er mars 2015* |
| Geneviève Duclos veuve Roux | *le 10 mars 2015* |
| Paule Boileau veuve Gomez | *le 12 avril 2015* |
| Geneviève Wintz | *le 23 avril 2015* |
| Anne-Marie Peron veuve Giraudou | *le 22 avril 2015* |

ÉTAT-CIVIL

# Fête de Noiseau

NOS SÉRIES TV PRÉFÉRÉES

## Au programme :

- Nuit des Sérivores
- Animations Festives
- Feu d'Artifice
- Défilé de Chars...

**19-20-21 JUIN**

CES 3 JOURS SONT ORGANISÉS PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Noiseau
www.mairie-noiseau.fr